



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

Service des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC

Avis d'Appel Public à la Concurrence – A.A.P.C.

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00
Mail : cosne@mairiecosnesurloire.fr

2. Objet du marché

ASSURANCE DES CYBER RISQUES – ANNEE 2024

3. Forme du marché – Mode de passation

Procédure adaptée passée en application de l'article R.2123-1-1° du Code de la commande publique

4. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

5. Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2028 avec possibilité de résiliation du contrat au 31 décembre de chaque année, par les deux parties sous préavis de 4 mois avant l'échéance.

6. Critères de sélection des offres

1) Valeur technique notée sur 40% :

Les offres seront notées selon les réserves, notamment l'appréciation de leur gravité, de leur impact financier maximal, de leur importance dans le cadre des exigences de la consultation, selon les réponses apportées par les autres candidats et éventuellement selon les améliorations de garantie.

Réserve rédhibitoire c'est-à-dire inacceptable au vu des demandes de garanties formulées au cahier des charges et/ou considérée comme insupportable financièrement par la Collectivité : attribution d'une note 0 sur le critère 1.

2) Tarification notée sur 40%

3) Qualité de gestion de la compagnie ou de l'intermédiaire et présentation du dossier sur 20%

Il est à noter que certaines offres pourront être jugées inacceptables ou inappropriées au vu des réserves émises et entraîner l'élimination de l'offre.

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des trois critères.

7. Langue et unité monétaire

Français Euro

8. Adresse de retrait du dossier

9. Demande de renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

10. Réception des offres

Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

11. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

12. Date limite de réception des offres

13 mai 2024 à 12 heures, délai de rigueur

13. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.00

14. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffes du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.02

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

04 AVR. 2024

**Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux marchés publics,
Gilbert LIENHARD.**

